

ASSOCIATION VALAVRAN
Michèle Dunand - Présidente
17 Chemin de Vireloup
01210 FERNEY-VOLTAIRE

Monsieur le Maire
Hotel de Ville
Avenue Voltaire

01210 FERNEY-VOLTAIRE

Ferney-Voltaire le 20 décembre 2013.

Monsieur le Maire,

Nous tenons à porter à votre connaissance la dangerosité à laquelle sont exposés les habitants enfants et adultes du quartier VALAVRAN , VIRELOUP, CHEMIN DU GUE lorsqu'ils souhaitent accéder à la rue de Versoix, qu'ils soient à pied ou motorisés.

Sans préjuger de la manière qui pourrait le mieux remédier à cette situation, nous considérons qu'en cas d'accident votre responsabilité serait engagée.

Souhaitant que ce courrier soit pris en considération, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos meilleurs sentiments.

ASSOCIATION VALAVRAN
Michèle Dunand – Présidente.

P.S. Copie à la Sous Préfecture.



Madame Michèle DUNAND
Présidente de l'association Valavran
17 chemin de Vireloup
01210 FERNEY-VOLTAIRE

Ferney-Voltaire, le 13 janvier 2014

SERVICES TECHNIQUES

Dossier suivi par :
Bruno RICHARD

Madame,

Réf. : FM/FT/140002

Par la présente, j'accuse réception de votre courrier en date 20 décembre 2013 relatif à la sécurité sur la rue de Versoix.

Objet : votre courrier en date
du 20/12/2013

Nous pouvons comprendre votre inquiétude. Des aménagements sont prévus à court et moyen termes.

PJ : 1 rapport du radar
pédagogique

Ainsi, dès cette année, un passage piéton supplémentaire sera tracé sur cet axe au niveau du Chemin des Fleurs et permettra ainsi aux piétons de traverser plus facilement.

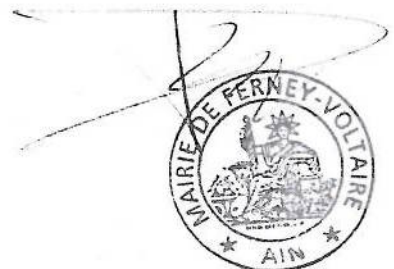
Pour votre information, le radar pédagogique a été installé rue de Versoix durant une quinzaine de jours. Vous trouverez en annexe un rapport détaillé. Les chiffres sont intéressants.

Enfin, les raccordements aux différents réseaux des projets immobiliers en cours entraineront un bouleversement avec de nombreuses tranchées au travers de la route de Versoix. Un aménagement sécuritaire sera alors étudié sur toute cette zone qui devra être entièrement rénovée. La rue de Versoix étant une voie départementale, ceci devra se faire avec l'accord du Conseil général de l'Ain. Un budget sera proposé pour la pose de plusieurs ralentisseurs de type « coussin lyonnais » en plusieurs points de la ville.

Soyez assurée que la municipalité reste attentive aux questions de sécurité et que nous veillons à favoriser les modes de déplacements doux dans la ville.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, mes salutations distinguées.

**Le Maire-Adjoint aux
espaces publics & sécurité
François TARPIN**





PREFET DE L'AIN

SOUS-PREFECTURE DE GEX

Le Sous-Préfet

Gex, le 13 janvier 2014

Madame la Présidente,

Par courrier du 20 décembre 2013, vous avez bien voulu me faire tenir copie du courrier du même jour que vous avez adressé au maire de Ferney-Voltaire et je vous en remercie.

Vous y mentionnez la dangerosité que représente l'accès à la rue de Versoix, sans autre précision, et indiquez : « nous considérons qu'en cas d'accident votre responsabilité serait engagée ».

J'ai l'honneur et le plaisir de vous indiquer que le maire de Ferney-Voltaire et en règle générale les différents maires du Pays de Gex connaissent bien leurs responsabilités. Il n'est pas indispensable de le leur rappeler. Par ailleurs, en cas d'accident, je me permets de vous rappeler que c'est la justice, rendue au nom du peuple français, qui déterminera la responsabilité en cause, et pas une responsable d'association.

En revanche, en votre qualité de présidente de l'association « VALAVRAN », dont l'objet indique que l'association défend la qualité de vie du quartier, veille au développement harmonieux du quartier, donne son avis en matière de construction, etc....il serait intéressant, voire citoyen de votre part, d'accompagner la municipalité dans la voie de la sécurisation de ce quartier auquel vous semblez attachée, et parce que la sécurité est l'affaire de tous, en précisant en quoi consiste d'après vous le danger.

Vient-il en effet, d'après ce que vous constatez personnellement ou ce que les habitants vous indiquent :

- d'un mauvais état ou entretien de la chaussée ?
- d'un défaut de signalisation? Ou d'une signalisation inadaptée?
- d'un comportement inapproprié de conducteurs?

Ces précisions, ces constats, ce ressenti de votre part et de la part des habitants du quartier permettront d'envisager les aménagements efficaces pour assurer la sécurité de ce quartier et des utilisateurs des voiries.

Je reste, ainsi que le maire de Ferney-Voltaire avec qui j'ai eu l'occasion d'échanger récemment sur ce sujet et votre lettre, à l'écoute, pour que puissent être réglées le plus rapidement possible les difficultés que vous avancez et assurée la sécurité des habitants de ce quartier de la commune de Ferney-Voltaire.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'assurance de ma considération distinguée. *dr*

Mrs Dunand

Madame Michèle DUNAND
Présidente de l' association VALAVRAN
17 chemin de Vireloup
01210 FERNEY-VOLTAIRE

Le Sous-Préfet de GEX,

Stéphane Donnot
Stéphane DONNOT.